



Genocide against the Tutsi in Rwanda, this ideology is also linked to hate speech and the plan to exterminate Congolese Tutsi, Banyamulenge, and Hema, who are considered foreign Nilotic people”).

- m. «La présence des groupes génocidaires à l’Est du Congo et l’incapacité du gouvernement à protéger ses citoyens a conduit à la formation des groupes d’autodéfense et aux mouvements rebelles comme le CNDP en 2004 et le M23 en 2012. L’échec de répondre adéquatement aux problèmes des groupes marginalisés (Tutsi, Banyamulenge et Hema) a aussi conduit les Congolais à fuir vers les pays voisins. Le Rwanda seul héberge plus de 100 mille réfugiés congolais»... (p. 15)

(“m. The presence of genocidal groups in eastern Congo and the inability of the government to protect its citizens have led to the formation of self-defense groups and rebel movements like the CNDP in 2004 and M23 in 2012. The failure to adequately address the issues of marginalized groups (Tutsi, Banyamulenge, and Hema) has also led to Congolese fleeing to neighboring countries. Rwanda alone hosts over 100,000 Congolese refugees”).

Toutes choses étant égales par ailleurs, ces 3 paragraphes donnent la quintessence des idées rattachées aux Hema, contenues dans ce Rapport du 3 juin 2024 de ces Parlementaires rwandais, et qui auraient exhorté leur Gouvernement à envisager une guerre totale en RDC, dans son soutien de M23.

En tant qu’une Association culturelle (ENTE), nous ne sommes pas habilités à polémiquer avec le Gouvernement et moins encore avec une quelconque institution d’un pays étranger. Il serait de bon aloi que notre Gouvernement ou notre Parlement s’évertue de plein droit à relever les mensonges du Parlement rwandais et à affirmer à la face du monde que sa population, en l’occurrence le peuple hema, est sous sa protection et que le Rwanda n’a aucune raison de s’apitoyer sur elle.

Comme Association Culturelle, nous profitons de cette incise provocatrice pour rappeler à l’attention de toutes les parties notre situation et notre position légendaire y relatives :

1. En effet, depuis fin 2017, la communauté hema est victime d’un plan de génocide dont les exécutants sont bien identifiés... Plus de huit cents mille Hema sont sous la protection de la MONUSCO, dans des sites de fortune, et presque 95% de villages hema, rasés...
2. Cette réalité est connue du Président de la République, son Excellence Félix-Antoine TSHISEKEDI TSHILOMBO (cf. son speech de juillet 2019, à Bunia, de son retour de Djugu-centre) ainsi que des Nations-Unies (cf. Mise à jour de mai 2020 du BCNUDH).
3. Dans son malheur, le peuple hema s’est, depuis toujours, mis sous la protection exclusive de l’Etat congolais, celle des FARDC appuyées par les forces de la MONUSCO, bien que les FARDC ont dès lors tenté de constituer des groupes d’autodéfense à la solde de ce peuple...
4. Par ailleurs, le peuple hema n’a pas à se justifier des propos tenus sur lui par des tiers qui s’aviseraient de s’apitoyer sur son sort, comme vient de le faire le Parlement rwandais. Tout

en indiquant que nous, les Hema, n'avons évidemment pas sollicité cette intervention, nous mettons quiconque au défi d'empêcher que, dans un monde globalisé, couvert par les réseaux médiatiques, une crise comme celle qui nous affecte se joue à guichet fermé et échappe à l'attention des individus, des peuples et des nations.

5. Nous, les Hema, nous sommes indignés d'être sommés, d'une manière ou d'une autre, de nous expliquer sur notre loyauté comme une communauté, vis-à-vis de notre Patrie, la RD Congo, par les tenants d'une presse partisane, malveillante et tendancieuse à dessein. La communauté hema observe que la suspicion dont elle fait régulièrement l'objet, dans le contexte actuel, alors qu'elle n'a posé aucun acte de sédition, tranche singulièrement avec l'attitude compatissante des mêmes personnes dans les situations conflictuelles touchant d'autres communautés. Ainsi, personne n'a jamais imputé la responsabilité des exactions des miliciens *mobondo* à la communauté *yaka*, ni accablé la communauté d'origine de tel ou tel responsable politique ou encore de tel journaliste ayant embrassé ostensiblement la cause de M23.
6. Abordant la «théorie hamitique» dont question dans ce Rapport, il y a lieu de rappeler ici que la RD Congo compte une mosaïque des ethnies : ce qui devrait amener nos dirigeants, depuis belle lurette, à dépasser ce clivage «Bantous-Hamites/Nilotiques», si nous voulons construire une nation dans laquelle toutes les souches coexistent sans friction originelle. En fait, beaucoup de pays d'Afrique sont aussi habités par plusieurs souches ethniques : la RDC devrait servir de modèle à une cohabitation panafricaniste pacifique en reconnaissant à chaque souche ses valeurs intrinsèques au profit de l'ensemble, car chacune apporte sa particularité culturelle, enrichissant les différentes nations. Agir autrement, c'est refuser ignominieusement de s'émanciper des séquelles des temps de l'époque coloniale.
7. Somme toute, s'il nous était donné de faire dire aux Parlementaires rwandais un petit mot de la part du peuple hema, on leur ferait communiquer qu'ils auraient joué meilleur jeu en exhortant plutôt leur Gouvernement à retirer ses bottes militaires et ses mains meurtrières du sol congolais, en envisageant de préférence la voie diplomatique pour plaider la cause des peuples qui lui auraient éventuellement demandé un service de protection. Nous pensons que, du point de vue diplomatique, une telle attitude serait élégante, civilisée et adéquate au principe de bon voisinage et au respect de la souveraineté des Etats.

Fait à Bunia, le 17 août 2024.-



Pour l'Association Culturelle **ENTE**, asbl.

Michel ANGAÏKA BHABA
Président intérimaire